

CONCOURS GENERAL 2024

EPREUVE PRATIQUE DU DEPARTEMENT IMAGE

A RENDRE LE LUNDI 25 MARS AU PLUS TARD

Sujet n°1 : Contre-sens

Sujet n°2 : Découverte

Sujet n°3 : L'autre

Chaque candidat(e) devra illustrer un des thèmes de son choix en présentant 3 photographies (soit argentiques, soit numériques), et un film numérique de 2 minutes maximum.

- **Photographies :**

3 clichés devront être réalisés et envoyés.

Le traitement argentique sera accepté à la condition que le candidat fournisse à l'arrivée un fichier numérique.

Le/la candidat(e) devra expliquer dans un **document écrit** le traitement qu'il aura appliqué à ces clichés et argumenter le choix des photographies par rapport au thème illustré.

- **Film numérique :**

Le candidat fournira son montage sous forme d'un **film de deux minutes maximum**. Sans occulter totalement la mise scène, l'évaluation de l'épreuve se fera essentiellement sur le regard et la réflexion sur l'image (lumière et cadre) proposée par les candidats.

Devront être joint également les **rushes** ne devant pas dépasser **10 minutes d'enregistrement**.

Le/la candidat(e) devra justifier dans un **document écrit** le matériel et le processus de fabrication utilisés, ainsi que ses choix par rapport au thème illustré.

Le/la candidat(e) devra envoyer les photographies (format JPEG), le film et les rushes (format MP4), et les 2 documents (format PDF) **au plus tard le lundi 25 mars 2024 à 12h** via le lien :

<https://www.dropbox.com/request/5IF3ltL8yuNs1y3zEoc5>